

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 11^e jour de décembre 2014 à 19:55 heures.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Guylaine Berlinguette, les conseillers suivants : Marlene Séguin, Joanna Nash, Julia Stuart, Bernard Bazinet et Daniel L. Fournier.

Madame la conseillère Anne Poirier est absente.

La directrice générale France Bellefleur et l'adjointe administrative, Carole Brandt, sont présentes.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Séance ordinaire du 13 novembre 2014

3. Avis de motion et règlement

3.1 Avis de motion – Règlement #196 visant à retirer la tarification incluse aux règlements d'urbanisme afin de réunir la tarification au sein du Règlement #195 décrétant la tarification des activités, biens et services municipaux.

4. Gestion financière et administrative

4.1 Liste des comptes à payer au 30 novembre 2014

4.2 Transferts budgétaires

4.3 Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques – Affectation des sommes reçues et à recevoir aux dépenses de fonctionnement

4.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

5. Sécurité publique

5.1 Adoption du plan de mise en œuvre local en incendie

5.2 Montant du budget servant de base relativement au mode de tarification – Entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie

5.3 Vente de pagettes – Municipalité de L'Ascension

6. Acceptation de la correspondance

7. Rapport de la mairesse et des conseillers

8. Période de questions

9. Levée de la séance

2014-0208

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux

2014-0209

2.1 Séance ordinaire du 13 novembre 2014

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 novembre 2014 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Avis de motion et règlement

3.1 Avis de motion

Avis de motion est donné par madame la conseillère Joanna Nash que lors d'une séance subséquente, elle proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement visant à retirer la tarification incluse aux règlements d'urbanisme suivants :

- *Règlements sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme #111, article 3.3;*
 - *Règlement #137 modifiant le Règlement sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme # 111, article 2;*
 - *Règlement #146 modifiant le Règlement sur l'application et l'administration des règlements d'urbanisme # 111, article 2;*
- Règlement sur la tarification des modifications aux règlements concernant le Plan d'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction #147, article 4.*

4. Gestion financière et administrative

2014-0210

4.1 Liste des comptes à payer au 30 novembre 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée ci-dessous, à savoir :

Amyot Gélinas	9 268.59 \$
Bell Canada	355.11 \$
Bell Mobilité	38.88 \$
Bellefleur, France*	71.78 \$
Carquest*	60.52 \$
Dubé Guyot Inc.*	2 199.19 \$
Entreprises forestière T & W Seale Inc*	1 086.51 \$
Équipement Medi-Secur*	538.05 \$
Étude Guindon, Pilon*	153.15 \$
Extincteur de la 117*	479.22 \$
Fournitures de bureau Denis*	519.30 \$
Gilbert P. Miller & fils inc.	24 850.40 \$
Great West	2 279.43 \$
Hydro-Québec	235.63 \$
Imprimerie Léonard*	178.21 \$
Fran Jones*	420.00 \$
Juteau Ruel Inc.	45.97 \$
Labelle, Isabelle	1 495.00 \$
Matériaux McLaughlin inc.*	199.91 \$
Municipalité d'Huberdeau	258.00 \$
Pneus Lavoie*	311.58 \$
Les serres d'Arundel*	300.07 \$
Serrurier Magic*	68.99 \$
Shaw direct	38.50 \$
Station Pierre Brosseau*	42.77 \$
Pat Claire Thomas*	180.00 \$
Visa Desjardins*	921.72 \$
Vidéo Comm Électronique *	3 832.55 \$
Salaires et contributions d'employeur	26 521.46 \$
Frais de banque	72.54 \$

Liste de chèques émis :

3455 Isabelle Labelle	1 426.00 \$
3456 Club Richelieu Mont-Tremblant	220.00 \$
3457 Loisirs Arundel	100.00 \$
3458 Johanne Carey	359.60 \$
3459 Gilbert P. Miller & Fils Ltée	10 651.87 \$

* Rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir

Que le conseil municipal accuse réception du rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir pour la période du mois de novembre 2014, transmis en date du 11 décembre 2014.

Je soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton d'Arundel a les crédits budgétaires pour les dépenses décrites ci-dessus.

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-0211

4.2 Transferts budgétaires

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'apporter quelques modifications au budget actuel, et ce, dans le but de favoriser un meilleur suivi des dépenses et de réallouer certains budgets;

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu que le conseil autorise les transferts budgétaires suivants :

De (ct):

02-130-00-496	Frais de banque	225 \$
02-230-00-141	Salaires	200 \$
02-320-00-522	Entretien et réparation - Bâtiment	670 \$

À (dt):

02-130-00-521	Entretien et réparation - bureau	25 \$
02-130-00-527	Entretien et réparation - équipement	200 \$
02-230-00-691	Médicament et fournitures médicales	200 \$
02-320-00-529	Entretien et réparation - Gazon	670 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-0212

4.3 Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques – Affectation des sommes reçues et à recevoir aux dépenses de fonctionnement

CONSIDÉRANT que lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2014, les sommes reçues pour les exercices financiers 2013 et 2014 pour le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques étaient affectées au fonds général afin de couvrir les frais d'entretien des voies publiques;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet

Et résolu d'affecter les sommes reçues en 2013 d'un montant de 10 817.94 \$ ainsi que les sommes reçues et à recevoir en 2014 pour le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques au fonds général afin de couvrir les frais d'entretien des voies publiques incluses dans les dépenses de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires

CONFORMÉMENT à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités, la directrice générale procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires reçues de la conseillère au poste #5, Anne Poirier.

5. Sécurité publique

2014-0213

5.1 Adoption du plan de mise en œuvre local en incendie

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier

Et résolu que le plan de mise en œuvre local en incendie des municipalités de Montcalm, Huberdeau, Arundel et Barkmere, édition 2014, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-0214

5.2 Montant du budget servant de base relativement au mode de tarification – Entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie

CONSIDÉRANT que l'article 4 de l'entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service, conclue par les municipalités d'Huberdeau, d'Arundel, de Montcalm et la Ville de Barkmere, telle qu'amendée, stipule que :

« Pour les années subséquentes, 2013 et suivantes : le montant du budget servant de base sera établi par le comité intermunicipal. Ce budget devra être approuvé par une résolution de chacun des conseils municipaux, laquelle devra être adoptée en novembre de chaque année »

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu que le conseil confirme son approbation du budget servant de base de répartition pour l'année 2015, lequel sera établi à 173 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-0215

5.3 Vente de pagettes – Municipalité de L'Ascension

CONSIDÉRANT que l'offre d'achat reçue de la Municipalité de L'Ascension concernant les pagettes de l'ancien service d'incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Marlene Séguin

Et résolu que la municipalité accepte l'offre d'achat de la Municipalité de L'Ascension pour l'achat des pagettes, pour un montant de 1 350 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-0216

Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Marlene Séguin et résolu que la séance soit levée à 20 :24 heures.

Guylaine Berlinguette
Mairesse

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale